

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Bioself SA, en liquidation, Thônex
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 23.03.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **15.06.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Maître Mario-Dominique Torello et Ernest Lubke, avenue de Thônex 7, Case postale 359, 1226 Thônex
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève
(03928766)